

## Compte rendu de l'assemblée consultative du groupe de quartier du Centre-ville du mardi 8 octobre 2019

L'assemblée consultative s'est déroulée le mardi 8 octobre 2019 à 20h00 à la Croix Blanche.

Etaient présents :

- **Elus :** Sandra BILLET (Maire), Annie TEILLAND (Conseillère municipale déléguée aux relations avec les seniors et aux groupes de quartier),
- **Mairie :** Tarek BEN AMEUR (Directeur des Services Techniques et du Patrimoine), Laura LEVESQUE (responsable du pôle environnement), Marc DUPÉ (chargé de l'animation de la vie locale)

Secrétaire de séance : Marc DUPÉ

Madame le Maire présente le déroulement de la soirée. Dans un premier temps, avant les questions/réponses avec la salle, Madame le Maire commente le diaporama sur les travaux en cours et à venir dans la ville, puis dans un second temps, les personnes présentes sont invitées à participer à la phase de concertation sur le plan d'action de l'Agenda 21.

Après avoir fini de présenter le diaporama, Madame le Maire répond aux questions du public.

**Question :** Il y a souvent des mobylettes livrant des pizzas, qui ne respectent pas le code la route (non-respect des feux, des STOP, circulation à contre-sens..). Sont-ils verbalisés ? Est-il possible de faire un rappel à l'ordre ?

**Réponse :** Lorsqu'ils sont pris sur le fait, ils sont verbalisés.

**Q :** Peut-on matérialiser une zone anti-tabac à l'entrée des écoles ?

**R :** Un arrêté va être pris très prochainement pour interdire la cigarette, dans les aires de jeux pour enfants, situés dans les différents parcs de la ville (Charme au Loup, aire des Diablots). Pour les écoles, il faudrait voir cela avec les parents d'élèves et les directeurs d'école.

**Q :** Il a été annoncé que la rue Gambetta allait être refaite par les promoteurs des 2 chantiers de construction qui s'y trouvent, mais y aura-t-il une partie prise en charge par la ville ?

**R :** Oui, une partie restera à la charge de la commune.

**Q :** Est-il vraiment nécessaire d'armer les policiers municipaux ? Cela paraît disproportionné au vu de la délinquance à Saint-Leu-la-Forêt.

**R :** Il s'agit de dissuasion et de prévention. Malheureusement, au vu de l'actualité, aucune ville n'est à l'abri.

**Q** : A la maison pour tous, il y a de nombreux problèmes dans les sanitaires : un des sèche-mains ne fonctionne pas depuis 3 mois, il n'y a pas d'eau dans les WC hommes depuis un mois, et il manque souvent de papier toilettes.

**R** : Les services techniques sont informés de cette difficulté et le problème va être résolu prochainement.

**Q** : Depuis la réfection des rues du Centre-ville (rues de l'église, des écoles, Hoche et Emile Bonnet), les rues ne sont pas assez larges, et les camions des éboueurs montent sur les trottoirs.

**R** : Tri-action n'a pas remonté ce type d'information à la commune. Une attention particulière va être portée sur ce point.

**Q** : Est-il possible de refaire la rue de la Paix ?

**R** : Les rues refaites en priorité sont celles qui sont les plus abîmées.

L'assemblée n'ayant plus de questions, Madame le Maire donne la parole à Madame Laure Pierson, du bureau d'études VIZEA, pour présenter l'organisation de la concertation relative au plan d'action de l'agenda 21.